

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Horaire :	Jeudi 13:00 – 16:00
Local :	C-4145, 3150 Jean-Brillant
Zoom :	https://umontreal.zoom.us/j/83831098979?pwd=ekdtYzBwVzlnUjI1dDZlZlZdTBGUT09
Professeure :	Marie-Joëlle Zahar
Courriel :	marie-joelle.zahar@umontreal.ca
Disponibilités :	Sur rendez-vous

Merci de consulter StudiUM régulièrement pour les mises à jour.

PROBLÉMATIQUE

Depuis la fin de la guerre froide, les guerres civiles sont devenues la manifestation la plus usuelle et meurtrière de la violence internationale. À l'issue des conflits, qu'il s'agisse d'une victoire ou d'un compromis négocié, État et société ont besoin d'être reconstruits pour consolider la paix.

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les principaux débats et approches théoriques couvrant la reconstruction d'après-guerre et la consolidation de la paix. Ces débats prennent leurs sources à deux sous-champs de la science politique : la politique comparée et les relations internationales. Comment étudier les processus de reconstruction et de consolidation de la paix ? Quels sont les présupposés théoriques et idéologiques qui sous-tendent l'intervention de la communauté internationale dans ces processus ? Pourquoi retrouve-t-on systématiquement la sécurité, la démocratie et le développement comme objectifs dans la plupart de ces processus ? Comment procéder à ces vastes chantiers d'ingénierie sociale ? Faut-il privilégier une approche par le haut (reconstruction des institutions) ou par le bas (transformation sociétale) ? Quels sont les problèmes récurrents auxquels se butent les processus de consolidation de la paix et comment ces problèmes peuvent-ils être analysés et mieux gérés par le biais des théories et/ou outils de science politique?

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET MODES D'ÉVALUATION

Le cours s'articule autour de séminaires de discussion qui permettront aux étudiants d'approfondir concepts et thématiques à partir de la lecture de textes sélectionnés. La professeure pourra, à l'occasion, apporter des éclaircissements et approfondissements théoriques. Néanmoins, comme il ne s'agit pas d'un cours magistral, la qualité des échanges dépendra de l'implication des étudiant.es. La **lecture attentive des textes à l'étude** est donc obligatoire.

Le cours sera évalué sur la base de trois éléments.

1. Deux rapports de lectures (25% chaque, total 50%)

- Vous devez produire deux rapports de lecture, dans deux blocs différents du cours (Théories, Objectifs, ou Dilemmes et Paradoxes).
- Le rapport de lectures est avant tout l'occasion de réfléchir à une problématique particulière. Il ne doit pas se limiter au résumé de textes. Vous devez faire dialoguer les arguments des différents auteurs, souligner les similarités et les différences entre eux. Réfléchir à la complémentarité entre leurs approches et identifier les angles morts de leurs analyses.
- Le rapport doit donc présenter une analyse critique des textes aux plans substantif et méthodologique (lorsque approprié). Il doit faire de 8 à 10 pages à double interligne.
- Le rapport doit être soumis sur StudiUM **avant 12 :00, le mardi précédant le cours**. L'étudiant.e qui a fait rapport sera invité.e à lancer la discussion. **Il n'y a pas de délai possible pour la remise d'un rapport de lectures.**
- Les étudiant.es sont invité.es à prendre connaissance du/des rapport(s) de leur.s collègue.s en prévision des discussions en classe. À cet effet, les rapports seront déposés par la professeure dans un dossier sur StudiUM en soirée le mardi précédant le cours.

2. Une participation active aux discussions en séminaire (25%)

- Vous devrez venir préparés aux séminaires de discussion : Il faut avoir lu, décortiqué les arguments, et

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

être prêts à en discuter en classe.

- Vous êtes donc fortement encouragés à préparer des fiches de lectures sur lesquelles vous baser lors des discussions.
- Votre participation doit démontrer une lecture attentive des textes et un effort de réflexion, d'analyse, de synthèse et de critique.
- Votre performance sera évaluée à chaque séance par la professeure selon les critères suivants : compréhension des textes, capacité critique, capacité de faire le lien entre les textes et entre la théorie et la pratique.

3. Un examen de fin de session (25%)

- Cet examen de fin de session devra faire 4 à 6 pages dactylographies à double interligne. Il pourra prendre différentes formes selon le cycle et/ou le programme auquel vous êtes inscrit.e.s :
 1. Une réponse à une question de type 'examen de synthèse' (Doctorant.e.s ; étudiant.e.s à la maîtrise, parcours recherche ou TD)
 2. Une note de politique (étudiant.e.s à la MAPI ou en études internationales)
- L'énoncé de l'examen vous sera donné lors du dernier cours (11 avril) et vous aurez 48 heures pour rédiger. **Votre examen devra être téléchargé sur StudiUM avant le 13 avril à 17 heures.**

RAPPEL DES RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 29 avril 2022 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

POLITIQUE DES RETARDS

Les rapports de lecture **ne peuvent pas être remis en retard.**

Vous avez automatiquement **un jour de grâce** pour la remise de votre travail de fin de session. Vous pouvez donc le remettre au plus tard le 22 avril 2022 à midi en l'envoyant par courriel à la professeure. Tout travail remis plus tard se verra imposer une pénalité.

Après sept jours de retard, **un travail ne sera acceptable que sur présentation de justification** selon les termes du règlement pédagogique (voir plus bas).

La remise des travaux s'effectue sur StudiUM sauf instructions contraires. L'étudiant qui remet son travail après 12h00 (midi) est réputé avoir remis ce travail le matin du jour ouvrable qui suit, à l'ouverture des bureaux, et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

DÉLAIS POUR LA REMISE D'UN TRAVAIL

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

ABSENCE À UN EXAMEN

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

PRÉVENTION DU PLAGIAT

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

LES RÈGLES DU DÉBAT EN CLASSE

Le cours abordera certaines questions qui peuvent susciter des émotions, des tensions et des divergences d'opinion ; elles font partie intégrante du processus d'apprentissage.

Lorsque de telles situations surviennent, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord. Néanmoins, vous êtes tenus d'aborder les sujets controversés en conservant une ouverture d'esprit et une attitude de respect envers la classe.

Divers comportements permettant l'expression et la participation équitable de toutes et tous sont également encouragés. Il s'agit notamment de ne pas monopoliser la parole, d'être sensible aux dynamiques genrées en présence et d'attendre son tour pour s'exprimer. Le professeur et les auxiliaires d'enseignement interviendront si ces conditions ne sont pas respectées

(Repris du plan de cours de Mélissa Blais, sociologie, UQAM)

APPUI À L'APPRENTISSAGE ET À LA PERFORMANCE

Avez-vous besoin d'améliorer vos méthodes d'étude et vos habiletés d'apprentissage ? Le service de soutien aux étudiants offre gratuitement des ateliers portant sur la gestion du temps, la prise de notes, les examens, la lecture et les travaux écrits. Si vous éprouvez des difficultés particulières, des consultations individuelles sont disponibles. Pour en savoir plus et pour vous inscrire, consultez <http://www.cesar.umontreal.ca/orientation/index.htm>

La qualité de votre français écrit vous inquiète et vous souhaitez présenter des travaux irréprochables ? Inscrivez-vous aux ateliers du Centre de communication écrite (CCE). Attention, le CCE **n'est pas un service de révision** de textes. Il offre aux étudiants qui éprouvent des difficultés à rédiger des textes exempts de fautes en français la possibilité de se faire aider et de développer leur maîtrise de la langue écrite et leurs compétences en rédaction. Pour en savoir plus : www.cce.umontreal.ca.

Aimeriez-vous apprivoiser les ressources documentaires pour mieux réussir vos travaux ? Les bibliothèques de l'Université de Montréal offrent plusieurs avenues aux usagers qui désirent s'initier à l'utilisation des outils de recherche documentaire (catalogues, bases de données spécialisées, etc.) ou développer de façon plus large leurs compétences en matière de recherche, d'exploitation et d'évaluation de l'information. Voir la rubrique *Utiliser l'information* sur la page principale du site des bibliothèques à www.bib.umontreal.ca.

ACCÈS AUX TEXTES

La majorité des lectures est disponible par le biais de l'accès aux périodiques électroniques de la bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal. Certains textes provenant d'ouvrages collectifs ou de périodiques électroniques non-disponibles aux bibliothèques de l'UdeM seront mis à votre disposition sur StudiUM.

ATTENTION : La majorité des textes à l'étude sont en anglais; la compréhension de cette langue est nécessaire pour suivre le cours.

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

BIBLIOTHÉCAIRE

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

PLAN SOMMAIRE DU COURS / ORGANISATION DES SÉANCES

1. Approches théoriques
 - a. La paix libérale
 - b. La (re)construction de l'État
 - c. Les approches critiques

2. Objectifs
 - a. Assurer la stabilité
 - b. Démilitariser la politique
 - c. Rétablir le contrat social
 - d. Reconstruire l'économie

3. Dilemmes et paradoxes
 - a. Identifier le séquençement approprié
 - b. Justice ou Stabilité
 - c. Quid de la 'communauté internationale'?
 - d. L'appropriation locale des processus de paix

PLAN DÉTAILLÉ DES SÉANCES

1. APPROCHES THÉORIQUES

12 janvier Introduction

Qu'est-ce que la paix ? Comment est-elle définie et mesurée ? Comment reconstruire la paix après un conflit interne ? Quels sont les défis et dilemmes auxquels font face les tentatives de consolidation de la paix ?

- Michael Barnett et al., "[Peacebuilding: What is in a name?](#)," *Global Governance* 13 (2007), pp. 35-58.
- Anna K. Jarstad, "Dilemmas of war-to-democracy transitions: Theories and concepts," dans Anna K. Jarstad et Timothy D. Sisk (directeurs), *From war to democracy: Dilemmas of peacebuilding* (Cambridge, MA: Cambridge University Press, 2008), pp. 17-37. Livre numérique disponible via la BLSH.
- Johanna Söderström, Malin Åkebo, Anna K Jarstad, "Friends, Fellows, and Foes: A New Framework for Studying Relational Peace," *International Studies Review*, viaa033, <https://doi.org/10.1093/isr/viaa033>

19 janvier La paix libérale

Pour les libéraux, la paix passe par la transformation des structures de gouvernance politiques et économiques. Comment l'internationalisme libéral a-t-il influencé les opérations de consolidation de la paix ? Quels en ont été les points forts et faibles ? Quels sont les grands débats autour de l'idée selon laquelle la paix passe par l'adoption de prémisses libérales ?

- Roland Paris, "[Peacebuilding and the Limits of Liberal Internationalism](#)," *International Security* 22, no. 2 (automne 1997): 54–89.
- Roger Mac Ginty et Oliver Richmond, "[Myth or Reality: Opposing Views on the Liberal Peace and Post-War Reconstruction](#)," *Global Society* 21, no. 4 (octobre 1, 2007): 491–497.
- Edward Newman, "'Liberal' peacebuilding debates," dans Edward Newman, Roland Paris et Oliver Richmond (directeurs), *New Perspectives on Liberal Peacebuilding* (Tokyo: United Nations University Press, 2009), pp. 26-53. Livre numérique disponible à <https://collections.unu.edu/eserv/UNU:2527/ebrary9789280811742.pdf>
- Madhav Joshi, Sung Yong Lee, et Roger Mac Ginty, "[Just How Liberal Is the Liberal Peace?](#)," *International Peacekeeping* 21, no. 3 (mai 27, 2014): 364–389.

26 janvier La (re)construction de l'État

Pour les réalistes, assurer la paix au sein des États passe par la construction d'un État sinon fort du moins efficace. Comment les théoriciens ont-ils pensé la reconstruction de l'État ? Les programmes de reconstruction étatique ont-ils réussi ? Pourquoi, pourquoi pas ?

- Michael Barnett, "[Building a republican peace: Stabilizing states after war](#)," *International Security* 30, 4 (2006), pp. 87-112.
- Roland Paris et Timothy D. Sisk, "Introduction: Understanding the contradictions of postwar statebuilding," dans Roland Paris et Timothy D. Sisk (directeurs), *The dilemmas of statebuilding: Confronting the contradictions of postwar peace operations* (Milton Park et New York: Routledge, 2009), pp. 1-20. Livre numérique disponible via la BLSH.
- Michael Barnett et Christoph Zürcher, "The peacebuilder's contract: How external statebuilding reinforces weak statehood," dans Roland Paris et Timothy D. Sisk (directeurs), *The dilemmas of statebuilding: Confronting the contradictions of postwar peace operations* (Milton Park et New York: Routledge, 2009), pp. 23-53. Livre numérique disponible via la BLSH.

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Christine Cubitt, "[Responsible Reconstruction after War: Meeting Local Needs for Building Peace](#)," *Review of International Studies* 39, no. 1 (janvier 2013): 91–112.
- Florian P. Kühn, "The ambiguity of statebuilding," dans Nicolas Lemay-Hébert (directeur), *Handbook on Intervention and Statebuilding* (Elgar, 2019), pp. 50-60. Livre numérique disponible via la BLSH.

2 février Les approches critiques

Plusieurs auteurs ont critiqué les approches 'traditionnelles' de consolidation de la paix que sont le 'liberal peacebuilding' et le state building ? Quelles sont les raisons sous-jacentes à ces critiques ? Comment répondent-elles, ou pas, aux problèmes identifiés dans les lectures des semaines précédentes ? Quelles alternatives proposent-elles ? Ces alternatives vous semblent-elles répondre aux problèmes des autres approches ?

- Roger Mac Ginty, "[Indigenous Peace-Making Versus the Liberal Peace](#)," *Cooperation and Conflict* 43, no. 2 (2008): 139–163.
- Dominik Zaum, "[Beyond the 'Liberal Peace'](#)," *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations* 18, no. 1 (janvier 2012): 121–132.
- Séverine Autesserre, "[International Peacebuilding and Local Success: Assumptions and Effectiveness](#)," *International Studies Review*, 19, no.1 I(mars 2017): 114-132 .
- Berit Bliesemann de Guevara et Catherine Goetze, "Myths and the international politics of intervention and statebuilding," dans Nicolas Lemay-Hébert (directeur), *Handbook on Intervention and Statebuilding* (Elgar, 2019), pp. 240-248. Livre numérique disponible via la BLSH.
- Elisa Randazzo et Ignasi Torrent, "[Reframing agency in complexity-sensitive peacebuilding](#)," *Security Dialogue* (avril 2020).

2. OBJECTIFS

9 février Assurer la stabilité par le partage du pouvoir

Le partage de pouvoir est souvent mis de l'avant comme la solution institutionnelle qui permet d'éviter la rechute dans le conflit. Par le biais de quels mécanismes est-il susceptible de convaincre les parties au conflit d'abandonner les armes ? Quelles en sont les forces et les faiblesses ?

- Stefan Wolff, "Post-Conflict State Building: The Debate on Institutional Choice," *Third World Quarterly* 32, no. 10 (novembre 1, 2011): 1777–1802.
- * Timothy D. Sisk, "Power-Sharing in Civil War: Puzzles of Peacemaking and Peacebuilding," *Civil Wars* 15, no. sup1 (décembre 4, 2013): 7–20.
- Caroline A. Hartzell et Matthew Hoddie, "[The Art of the Possible: Power Sharing and Post—Civil War Democracy](#)," *World Politics* 67, no. 01 (janvier 2015): 37–71.
- * Marie-Joëlle Zahar, Power Sharing in Lebanon: Foreign Protectors, Domestic Peace and Democratic Failure, dans Philip Roeder et Donald Rothchild (directeurs), *Sustainable Peace: Power and Democracy After Civil Wars* (Ithaca: Cornell University Press, 2005), pp. 219-240.
- Imad Salamey, "[Failing Consociationalism in Lebanon and Integrative Options](#)," *International Journal of Peace Studies* 14, no. 2, (2009): 83-105.

16 février Démilitariser la politique

Si le monopole de la violence étatique est l'un des piliers essentiels de la souveraineté, alors il est essentiel de restaurer ce monopole pendant la période post-conflit. Par ailleurs, les accords de paix sont sensés encourager les

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

adversaires à résoudre leurs différends autrement que par le recours aux armes. Le désarmement et la démobilisation des acteurs armés sont donc nécessaires; de plus, les groupes armés sont également encouragés à se transformer en partis politiques. Ces efforts font-ils face à des obstacles récurrents ? Lesquels ? Pourquoi ? Comment mieux penser la démilitarisation de la politique ?

- Kristine Höglund, "Violence in War-to-Democracy Transitions," dans Anna K. Jarstad et Timothy D. Sisk (directeurs), *From war to democracy: Dilemmas of peacebuilding* (Cambridge, MA: Cambridge University Press, 2008), pp. 80–102. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Mimmi Söderberg Kovacs, "When Rebels Change Their Stripes: Armed Insurgents in Post-War Politics," dans Anna K. Jarstad et Timothy D. Sisk (directeurs), *From war to democracy: Dilemmas of peacebuilding* (Cambridge, MA: Cambridge University Press, 2008), pp. 134–156. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Carrie Manning et Ian Smith, "[Political party formation by former armed opposition groups after civil war](#)," *Democratization* 23, no. 6 (2016): 972-989.
- Jeremy Speight et Katrin Wittig, "[Pathways from rebellion: Rebel-party configurations in Côte d'Ivoire and Burundi](#)," *African Affairs*, 117, no. 466 (janvier 2018): 21-43.
- Jessica Moody, "[Ex-combatants thinking differently: attitudes to threatening the state in post-conflict Côte d'Ivoire](#)," *Conflict, Security and Development* 20, no. 6 (2020): 723-745.

23 février Rétablir le contrat social

Les guerres civiles sont souvent dues à l'incapacité, voire au manque de volonté, de l'État de répondre aux revendications d'un ou de plusieurs groupes en son sein. La consolidation de la paix exige donc le rétablissement du contrat social entre gouvernants et gouvernés. Ceci se fait généralement par le biais 1) d'élections qui permettent de restaurer la légitimité des gouvernants et 2) de réformes constitutionnelles visant à établir de nouvelles règles du vivre ensemble. Les élections et les réformes constitutionnelles réussissent-elles à remplir le rôle attendu ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?

- Benjamin Reilly, "Post-war elections: uncertain turning points of transition," dans Anna K. Jarstad et Timothy D. Sisk (directeurs), *From war to democracy: Dilemmas of peacebuilding* (Cambridge, MA: Cambridge University Press, 2008), pp. 157-181. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Kristine Höglund, Anna K. Jarstad, et Mimmi Söderberg Kovacs, "[The Predicament of Elections in War-Torn Societies](#)," *Democratization* 16, no. 3 (2009): 530–557.
- Kristi Samuels, "Postwar constitution building: Opportunities and challenges," dans Roland Paris et Timothy D. Sisk (directeurs), *The dilemmas of statebuilding: Confronting the contradictions of postwar peace operations* (Milton Park et New York: Routledge, 2009), pp. 173-195. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Christine Bell, "[Introduction: Bargaining on constitutions – Political settlements and constitutional state-building](#)," *Global Constitutionalism* 6, no. 1 (2017): 13-32.
- Marie-Joëlle et Erin McCandless, "[Sustaining Peace One Day at a Time: Inclusion, Transition Crises, and the Resilience of Social Contracts](#)," *Journal of Intervention and Statebuilding* 14, no.1 (2020): 119-138.

2 mars PAS de cours, Semaine de relâche

9 mars Reconstruire l'économie

L'économie peut jouer un rôle important dans la consolidation de la paix. Selon les théories libérales, les intérêts économiques créent de l'interdépendance entre les acteurs, diminuant les risques que ceux-ci aient recours à la force pour régler leurs différends. De la même manière, la reconstruction économique offre également des opportunités à ceux qui pourraient être tentés par le métier des armes. Les individus sont donc moins susceptibles de se réengager dans des groupes armés s'ils peuvent assurer leur avenir autrement. Mais les efforts de reconstruction économique sont-ils réussis ? La réflexion sur le rôle de l'économie dans la consolidation de la paix est-elle aboutie ?

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Kaysie Brown, "[War Economies and Post-Conflict Peacebuilding: Identifying a Weak Link](#)," *Journal of Peacebuilding and Development* 3, no. 1 (2006): 6–19.
- Graciana del Castillo, *Rebuilding War-Torn States: The Challenge of Post-Conflict Economic Reconstruction*. (Oxford : Oxford University Press, 2008), pp. 49-94. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Léonce Ndikumana, "The Role of Foreign Aid in Post Conflict Countries," dans Arnim Langer et Graham K. Brown (directeurs), *Building Sustainable Peace: Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding* (Oxford : Oxford University Press, 2016), 23 pages. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Jonathan Goodhand et Mark Sedra, "[Bribes or Bargains? Peace Conditionalities and 'Post-Conflict' Reconstruction in Afghanistan](#)," *International Peacekeeping* 14, no. 1 (2007): 41-61.
- Astri Suhrke, "[Reconstruction as modernisation: the 'post-conflict' project in Afghanistan](#)", *Third World Quarterly* 28, no.7(2007), 1291-1308.

16 mars **PAS de cours, Congrès annuel de l'International Studies Association à Montréal**

3. DILEMMES ET PARADOXES

23 mars **Identifier le séquençement approprié**

Comment planifier la consolidation de la paix ? Certains avancent qu'il faut d'abord rétablir la sécurité, sans quoi l'aide internationale ne peut pas être déployée. D'autres estiment qu'une paix durable ne peut pas reléguer à plus tard certains objectifs comme la reprise de l'économie ou encore la justice. Existe-t'il un séquençement idéal des différentes activités liées aux objectifs identifiés dans la partie précédente du cours ? Quels sont les défis et paradoxes liés à la réflexion sur le séquençement ?

- Tony Addison et al., "Needs Versus Expediency," dans Arnim Langer et Graham K. Brown (directeurs), *Building Sustainable Peace: Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding* (Oxford : Oxford University Press, 2016), 23 pages. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Madhav Joshi, Erik Melander, et Jason Michael Quinn, "[Sequencing the Peace: How the Order of Peace Agreement Implementation Can Reduce the Destabilizing Effects of Post-Accord Elections](#)," *Journal of Conflict Resolution* 61, no. 1 (janvier 2017): 4–28.
- Janvier D. Nkurunziza, "Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding in Burundi," dans Arnim Langer et Graham K. Brown (directeurs), *Building Sustainable Peace: Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding* (Oxford : Oxford University Press, 2016), 23 pages. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Robert Muggah et Chris O'Donnell, "Sequencing Next Generation Disarmament, Demobilization, and Reintegration in Peace Processes," dans Arnim Langer et Graham K. Brown (directeurs), *Building Sustainable Peace: Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding* (Oxford : Oxford University Press, 2016), 19 pages. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Jessica Moody, "[Reaching for the Impossible? Coordinating DDR and Transitional Justice in Post-Conflict Côte d'Ivoire](#)," *International Peacekeeping* 28, no. 1 (2021): 110-133.

30 mars **Justice ou Stabilité ?**

Les chercheurs et praticiens ont souvent opposé justice et stabilité, argumentant que la recherche de la justice pour les crimes commis pendant le conflit pouvait avoir un effet déstabilisateur. Peut-on conjuguer justice et stabilité ? Le problème provient-il du séquençement de ces deux objectifs ou plutôt de leur conceptualisation ?

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

- Chandra Lekha Sriram, « [Justice as Peace? Liberal Peacebuilding and Strategies of Transitional Justice](#),” *Global Society* 21, no. 4 (2007): 579-591.
- Catherine Baker et Jelena Obradovic-Wochnik, “[Mapping the Nexus of Transitional Justice and Peacebuilding](#),” *Journal of Intervention and Statebuilding* 10, no. 3 (juillet 2016): 281–301.
- Cyrus Samii, "Who Wants to Forgive and Forget? Civilian attitudes towards post-conflict justice and truth in Burundi," a report of the *Wartime and Postconflict Experiences in Burundi* project (New York: Columbia 2009). Disponible à https://cyrussamii.com/wp-content/uploads/2013/08/samii09_bdi_justice_verite090929.pdf
- Jamie Rowen, "Reconciliation in Divided Societies," dans Anrim Langer et Graham K. Brown (directeurs), *Building Sustainable Peace: Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding* (Oxford : Oxford University Press, 2016), 24 pages. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Padraig McAuliffe, "[The Marginality of Transitional Justice within Liberal Peacebuilding: Causes and Consequences](#)," *Journal of Human Rights Practice* 9, no. 1 (février 2017): 91–103.
- Briony Jones, "[The Performance and Persistence of Transitional Justice and Its Ways of Knowing Atrocity](#),” *Cooperation and Conflict* 56, no. 2 (2021): 163-180.

6 avril **Quid de la ‘communauté internationale’?**

La ‘communauté internationale’ est un acteur incontournable de la consolidation de la paix. Mais qui dit communauté dit diversité de moyens, d’intérêts et de priorités. Quels sont les avantages et les inconvénients associés à la participation d’acteurs externes à la reconstruction des États et des sociétés ? Comment ces acteurs interagissent-ils entre eux et avec les acteurs locaux ? Quels problèmes et défis sont récurrents à cet égard ?

- Roland Paris, “Understanding the ‘coordination problem’ in postwar statebuilding,” dans Roland Paris et Timothy D. Sisk (directeurs), *The dilemmas of statebuilding: Confronting the contradictions of postwar peace operations* (Milton Park et New York : Routledge, 2009), pp. 53–78. Livre numérique disponible à la BLSH.
- Cedric de Coening, “The coherence dilemma in peacebuilding and post-conflict reconstruction systems,” *African Journal of Conflict Resolution* 8, 3 (2008), pp. 85-110.
- Séverine Autesserre, “Hobbes and the Congo: Frames, Local Violence, and International Intervention,” *International Organization* 63, no. 2 (April 2009): 249–280.
- Jannie Lilja et Kristine Höglund, «[The Role of the External in Local Peacebuilding: Enabling Action—Managing Risk](#),” *Global Governance* 24, no. 3 (septembre 2018): 411-430.
- * Annika Björkdahl et Kristine Höglund, “Precarious Peacebuilding: Friction in Global–local Encounters,” *Peacebuilding* 1, no. 3 (septembre 2013): 289–299.

11 avril **L’appropriation locale des processus de paix**

La paix ne peut être durable que si elle est voulue par les acteurs locaux. L’appropriation locale des processus de paix est donc devenue un mantra repris par tous les acteurs externes impliqués dans ces processus. Comment réfléchir au rôle des acteurs locaux ? Quels sont les avantages et les inconvénients associés à leur appropriation des processus ? Comment interagissent-ils avec les acteurs internationaux ? Quels problèmes ou défis récurrents peut-on identifier dans la réflexion sur l’appropriation locale ?

- Timothy Donais, “[Empowerment or imposition? Dilemmas of local ownership in post-conflict peacebuilding processes](#),” *Peace and Change* 34, 1 (janvier 2009), pp. 3-26.

POL 6614 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

- * Vivienne Jabri, "Peacebuilding, the Local and the International: A Colonial or a Postcolonial Rationality?," *Peacebuilding* 1, no. 1 (mars 2013): 3–16.
- Sarah B. K. von Billerbeck, "[Local Ownership and UN Peacebuilding: Discourse Versus Operationalization](#)," *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations* 21, no. 2 (avril 2015): 299–315.
- Nicolas Lemay-Hébert et Stefanie Kappler, "What Attachment to Peace? Exploring the Normative and Material Dimensions of Local Ownership in Peacebuilding," *Review of International Studies* 42, no. 5 (décembre 2016): 895–914.
- Andreas T Hirblinger and Claudia Simons, "[The Good, the Bad, and the Powerful: Representations of the 'Local' in Peacebuilding](#)," *Security Dialogue* 46, no. 5 (octobre 2015): 422–439.
- * Christelle Rigual, "Rethinking the ontology of peacebuilding. Gender, spaces and the limits of the local turn," *Peacebuilding*, 6, no.2 (2018), 144-169.

LE HARCÈLEMENT, Y COMPRIS À CARACTÈRE SEXUEL

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

BESOIN D'ÉCOUTE? SITUATION DE DÉTRESSE?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e. formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook « PASPOUM » . Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant.e vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante :
<https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>